

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Liste rouge France de passage	ZNIEFF Poitou-Charentes	Dates d'observation et effectifs contactés								Total général	
						1ère	2ème	3ème	4ème	chiro	5ème	6ème	7ème		
						11/10/2018	30/10/2018	14/11/2018	20/08/2019	21/08/2019	10/09/2019	26/09/2019	14/10/2019		
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO / PN	NA					1					1	
Gruiformes	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	-	NA	H > 280	150	5	10						165	
	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	DO / PN	NA	H > 70		50							50	
	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	NA		20	18	3					9	50	
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO / PN			7	2	2			4	5	4	24	
	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	PN	DD							1			1	
	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	PN	NA		3								3	
	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	PN								17			17	
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	NA		41	1		18		8			68	
	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	NA			1	55			23	13		92	
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	PN	NA		1			8		3			12	
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN	DD								1		1	
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN	DD							1			1	
	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	PN	DD		1					13			14	
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	NA				2						2	
	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	NA		1	1							2	
Passériformes	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN	DD					10					10	
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN	DD					13		32	5		50	
	Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	PN	NA		54		34	10		7		17	122	
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN	NA			32	45	50		2			129	
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	PN	NA		51	15	70	6		9		4	155	
	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	PN	NA		20		7					5	32	
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN	NA		1			1		2			4	
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	PN	NA		3								3	
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	PN	NA					2					2	
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	PN	NA		12	4	15	1		4			36	
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	PN	NA							1			1	
	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	PN	NA		1								1	
	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	PN	DD							2			2	
	Péléciformes	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	DO / PN			2	1				4			7
		Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	PN	NA		27	3	29						59
		Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	DO / PN		H > 5	1	1				1		2	5
		Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	PN				1	1	46		17			65
Phoenicopteriformes	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	PN		H > 10	2							2		
Strigiformes	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	PN					1					1		
<b>Total général</b>						<b>603</b>	<b>814</b>	<b>710</b>	<b>354</b>	<b>0</b>	<b>579</b>	<b>172</b>	<b>636</b>	<b>3489</b>	

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	Liste rouge France de passage	ZNIEFF Poitou-Charentes	Dates d'observation et effectifs contactés								Total général
						1ère	2ème	3ème	4ème	chiro	5ème	6ème	7ème	
						11/10/2018	30/10/2018	14/11/2018	20/08/2019	21/08/2019	10/09/2019	26/09/2019	14/10/2019	
<b>Légende :</b>														
 Espèce patrimoniale Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I) Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : - : Donnée absente ; NA : Non applicable ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes en période inter nuptiale (Deux-Sèvres (79) : H : Déterminant sur un site de halte migratoire régulier ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; R = Déterminant en rassemblements postnuptiaux ; D = Dortoir utilisé chaque année. *Individus possible nicheurs, recouvrement de période de migration et nidification														

### AVIFAUNE PATRIMONIALE OBSERVÉE EN MIGRATION POSTNUPTIALE

14 espèces patrimoniales ont été contactées sur cette période au sein de l'AEI.

On distingue celles simplement de passage sur les aires d'étude immédiate (Bondrée apivore, Grue cendrée par exemple), des espèces en arrivée de migration, qui sont susceptibles d'hiverner (Busard Saint-Martin, Vanneau huppé ou Pluvier doré).

#### Bondrée apivore

La Bondrée apivore est une grande migratrice, présente seulement 4 mois en Europe pour se reproduire.

La migration vers les sites d'hivernage commence dès le mois d'août, avec un pic en septembre. Les rares individus encore observés en octobre sont principalement des jeunes de l'année. Grégaire lors des phases de migration, l'espèce est régulièrement observée en grands groupes au niveau des cols et des voies migratoires majeures.

*Observations* : Deux individus ont été observés le 11 octobre 2018 volant à faible hauteur, et un individu a été observé le 14 octobre 2019, en transit à haute altitude cette fois.



Photo 20 Bondrée apivore (photo non prise sur site, 2016)

#### Busard des roseaux

Cet oiseau endurance est un migrateur à toute heure du jour et par tout temps. Sa période de migration débute à la mi-août, après la dissolution des familles, et s'achève fin octobre. Le Busard des roseaux n'hésite pas à survoler la mer et les hautes montagnes afin de rejoindre ses zones d'hivernage en Afrique tropicale, de la Mauritanie à l'Ethiopie au nord, jusqu'au Zambèze au Sud.

*Observations* : Un individu a été observé le 10 septembre 2019 en chasse au niveau du Lac du Cébron (hors AEI). La proximité du lac avec l'AEI peut conduire le Busard des roseaux à chasser également sur l'AEI. Un second individu mâle a été observé le 26 septembre 2019, en transit à haute altitude.

#### Busard Saint-Martin

Les populations nordiques sont migratrices, tandis que celles d'Europe de l'Ouest sont partiellement sédentaires. En août et septembre, les sites de reproduction sont désertés par un grand nombre d'adultes qui gagnent leurs zones d'hivernage situées dans le sud de la France ou dans le nord de l'Espagne. Les sédentaires restent sur place ou se dispersent à proximité de leurs sites de nidification. Les juvéniles également se dispersent vers le sud, dont certains atteignent l'Andalousie. En hiver, la France est fréquentée par des oiseaux venant du Nord et du Centre de l'Europe qui, selon les années, accueilleraient jusqu'à 35 % (Russie exclue) de la population hivernante européenne.

*Observations* : Le Busard Saint-Martin a été observé en vol au-dessus du Nord-Est de l'AEI, trois fois en 2018 et une fois en 2019.

#### Circaète-Jean-le-Blanc

Le Circaète-Jean-le-Blanc est un migrateur transsaharien, hivernant en Afrique sahélienne au sud du Sahara, du Sénégal à l'Ethiopie. Il hiverne occasionnellement en France : en Crau et à la Barbent ainsi que dans les Bouches-du-Rhône. C'est un migrateur diurne qui pratique le vol plané. Il utilise de préférence les ascendances thermiques et parcourt en moyenne trois fois plus de kilomètres les jours ensoleillés que par temps couvert ou pluvieux. Il migre presque toujours seul ou par paire.

*Observations* : Un seul Circaète a été observé de passage au Nord-Est de l'AEI, durant la 6ème journée de prospection du 26 septembre 2019.



Photo 21 Circaète Jean-le-Blanc (Louin, 2019)

### Milan noir

La migration post-nuptiale du Milan noir commence mi-juillet. A ce moment, on peut observer des groupes de plusieurs dizaines d'individus en transit. Les oiseaux migrent jusqu'en octobre, où les individus sont plus souvent observés seuls. L'espèce, migratrice transsaharienne, a pour habitude d'alterner les phases de vol plané et les ascensions en spirale. Bien que les populations européennes hivernent en Afrique, quelques individus hivernants sont régulièrement observés en plaine de Crau.

*Observations* : L'espèce a été observée à deux reprises en vol au Nord-Est de l'AEI : un Milan noir a été noté de passage en migration active le 20 août 2019 ; un second individu a été observé en chasse le 26 septembre 2019.

### Pluvier doré

Les populations de Pluvier doré sont totalement migratrices, excepté les nicheurs des Îles Britanniques, migrateurs partiels. La plupart des Pluviers dorés arrivent à partir d'octobre en France. Une bonne part de ce contingent y passera l'hiver, les autres poursuivent leur route pour hiverner dans la Péninsule Ibérique et au Maroc pour la plupart. L'espèce affectionne les littoraux et zones humides, mais elle est également largement répandue dans les plaines agricoles.

*Observations* : Deux groupes de 50 et 100 Pluviers dorés ont été observés au niveau du Lac du Cébron (hors ZIP), respectivement le 30 octobre et 14 novembre 2018.

### Vanneau huppé

Le rassemblement des vanneaux commence avant même la fin de la période de reproduction. En hiver, les bandes varient de quelques dizaines à plusieurs milliers d'individus. La grande majorité des hivernants en provenance d'Europe (y compris Russie et Ukraine) sont concentrés en France, en particulier dans la moitié Nord-Ouest du pays, dans les îles britanniques, en particulier en Angleterre, dans la péninsule ibérique, en particulier dans la moitié Nord, en Extremadure et en Andalousie, et dans le Bénélux.

L'hivernage a lieu en Europe occidentale, dans le bassin méditerranéen, au Moyen-Orient, au Pakistan, dans le Nord de l'Inde, en Birmanie, et dans le Sud de la Chine et du Japon. Des Vanneaux vont aussi hiverner en Afrique du Nord, en passant soit par l'Espagne, soit par l'Italie.

*Observations* : Le Vanneau huppé a été observé à chaque sortie de migration postnuptiale pour un total de 1604 individus observés. Il s'agit de groupes de 2 à plus de 550 individus, vus en vol, dans les cultures ou au niveau du Lac du Cébron.

Ce dernier est très attrayant pour cette espèce et a permis d'observer plus 944 individus. Il profite des bords vaseux du lac pour se nourrir en halte migratoire. Sur l'AEI, 660 individus ont été observés dont 413 ont été vus en halte migratoire. Ces individus en halte migratoire étaient 85 le 11 octobre 2018, 173 le 20 août 2019, 5 le 10 septembre 2019 et 155 le 14 octobre 2019. Les oiseaux occupent principalement la partie Est du site.

Ces groupes en halte n'atteignent pas le seuil de déterminance, toutefois les effectifs du lac du Cébron et le potentiel d'accueil de l'AEI peuvent permettre de l'atteindre.

### Cigogne noire

La Cigogne noire est une migratrice transsaharienne qui profite des courants d'air chaud ascendants pour prendre de l'altitude et planer sans effort. Plusieurs individus hivernent cependant en Camargue. L'espèce transite principalement seule ou par petits groupes. Les adultes au sein d'un couple migrent séparément, de même que les jeunes migrent indépendamment de leurs parents. La migration s'étale de fin juillet à début novembre, avec une majorité des passages comprise entre août et septembre.

*Observations* : Un individu a été observé en vol au Nord-Est de l'AEI le 10 septembre 2019 en direction du Nord.



Photo 22 Cigogne noire (Louin, 2019)

### Faucon émerillon

C'est un migrateur solitaire, et hivernant régulier mais peu commun. En Europe, l'espèce est principalement migratrice (sauf, en partie, dans l'extrême ouest : Ecosse, Irlande, sud Islande). Elle quitte ses lieux de reproduction du nord du Continent dès le mois d'août ; le passage se déroule en septembre dans le sud de la Scandinavie. C'est à cette époque qu'arrivent les premiers oiseaux en France, parfois dès le mois d'août. Le maximum du passage automnal se situe en octobre, avec une prolongation de cette migration en novembre. Passé ce mois, les arrivées semblent alors tributaires de vagues de froid qui sévissent dans le nord de l'Europe.

*Observations* : Deux individus ont été observés au sud de l'AEI le 10 septembre 2019, en vol et au repos dans le bocage.

### Faucon pèlerin

Après la période de reproduction, les Faucons pèlerins du Nord et du Nord-Est sont en partie migrateurs, ceux d'Europe centrale et occidentale, assez erratiques, tandis que les oiseaux méridionaux sont sédentaires, sauf les jeunes, plus ou moins nomades eux aussi. En automne, les Faucons pèlerins scandinaves partent vers le sud-ouest et hivernent en Suède méridionale, au Danemark, dans le nord de l'Allemagne, au Benelux, dans le nord de la France, en Grande-Bretagne et en Espagne. En Europe centrale, les jeunes se dispersent dans toutes les directions après l'envol. En revanche, les adultes restent dans leur territoire ou au voisinage.

*Observations* : Un individu a été observé en transit le 20 août 2019, au Nord-Est de l'AEI.

### Grue cendrée

La Grue cendrée ne se reproduit pas en France. Migratrice, elle peut être observée entre octobre et novembre en vol de quelques oiseaux à plusieurs centaines d'individus, ou sur de rares sites de haltes migratoires où elle se regroupe en dortoirs.

Bien que situé relativement à l'ouest du couloir principal de migration des Grues cendrées, le lac du Cébron, situé à proximité immédiate de l'AEI représente un site de halte migratoire régulier pour l'espèce, qui transite alors au-dessus de l'aire d'étude et, potentiellement, de la ZIP.

*Observations* : Le 30 octobre 2018, 50 Grues cendrées ont été observées en transit migratoire à 150 mètres d'altitude au-dessus de la ZIP.

### Alouette lulu

Les migrateurs quittent la région par petites bandes. Le flux migratoire des oiseaux nordiques et nord-orientaux atteint la France en septembre-octobre. Les oiseaux d'origine nordique migrent dans les départements situés légèrement au nord de la Loire, ainsi qu'en Bretagne, et dans les départements au nord de la région Pays de Loire. Les

grands migrateurs venus d'Europe centrale et du nord-est (Allemagne, Pologne, Russie) se déplacent de fin septembre à début novembre vers le Sud et le Sud-Ouest de la Loire.

*Observations* : L'Alouette lulu a été observée à six reprises sur l'AEI, trois fois en 2018 et trois fois en 2019. La plupart des observations ont été effectuées au Nord et au Nord-Est de l'AEI. Un individu a été contacté au Sud-Ouest de l'aire d'étude.

#### Aigrette garzette

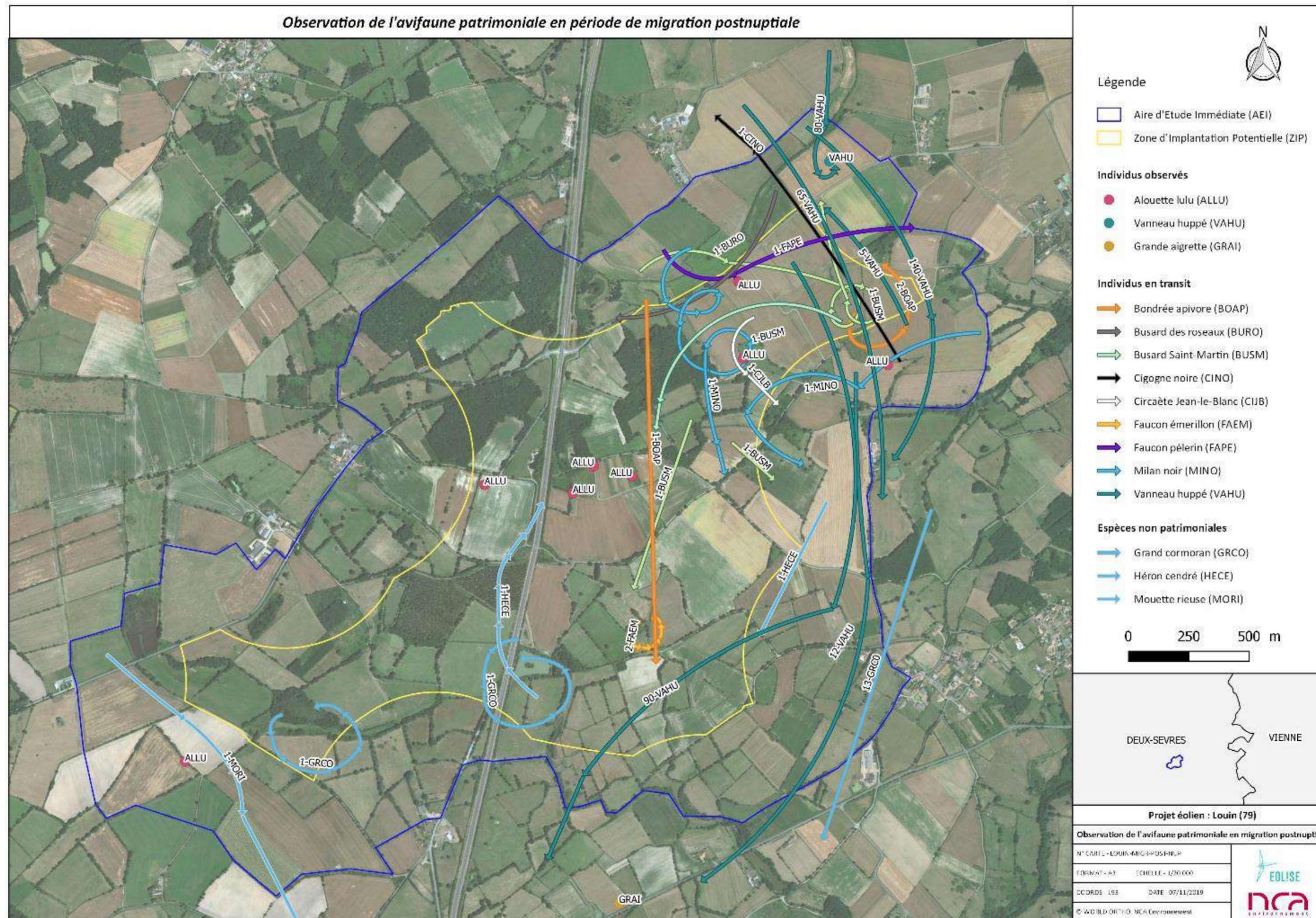
Migratrice partielle, l'Aigrette garzette se déplace de jour et par petits groupes. Sa migration débute fin août et se poursuit jusqu'en octobre. A l'Ouest, l'Aigrette garzette hiverne de la Picardie à la frontière espagnole. Un grand nombre d'oiseaux de la population atlantique gagnent l'Espagne, l'Afrique du Nord et le Sénégal.

*Observations* : L'Aigrette garzette a été observée exclusivement au niveau du Lac du Cébron. L'AEI peut constituer néanmoins un lieu d'alimentation pour les individus en migration, bien qu'aucune observation n'ait été réalisée sur le site.

#### Grande Aigrette

Migratrice partielle, la Grande Aigrette quitte les sites de nidification dès juillet. Les passages s'accroissent en septembre et culminent en octobre et novembre. L'espèce peut couvrir de grandes distances pour rejoindre les quartiers d'hiver, mais un grand nombre d'oiseaux séjourne aussi à proximité ou sur les lieux de reproduction. Son aire de répartition en période de migration comprend les principales zones humides de l'hexagone : la Dombes, les étangs de la Brenne et de la Sologne, le Lac de Grand-Lieu, le Lac du Der-Chantecoq et la Camargue.

*Observations* : La Grande Aigrette a été observée à deux reprises en 2018 et à deux reprises en 2019. L'espèce a été contactée trois fois sur le Lac du Cébron et une fois à 400 mètres au sud de l'AEI



Carte 34 Observation de l'avifaune patrimoniale en période de migration postnuptiale

## SYNTHESE DE L'AVIFAUNE EN PERIODE DE MIGRATION

En appliquant la méthodologie détaillée dans la partie *Etablissement de la patrimonialité*, un enjeu « espèce » a été attribué à chaque taxon. L'effectif maximum d'individus observés au cours d'une prospection et l'enjeu de chaque espèce sont reportés dans le tableau suivant.

Un total de 15 espèces patrimoniales a été observé au cours des prospections lors de la migration prénuptiale et postnuptiale.

En complément des inventaires naturalistes, 69 espèces sont mentionnées dans la bibliographie comme migratrices régulières ou rares sur l'aire d'étude éloignée. La proximité du Cébron avec l'AEI impacte fortement ce nombre d'espèces. La plupart des espèces mentionnées dans la bibliographie vont survoler l'AEI en direction du lac du Cébron ou prospecter autour de ce dernier.

Les autres espèces observées ne sont pas considérées comme patrimoniales en période de migration, aucun enjeu « espèce » ne leur a donc été attribué pour cette période, elles ne sont pas représentées dans le tableau suivant.

### Espèces observées en migration prénuptiale :

- 46 espèces en migration active ou halte migratoire sont recensées, dont 37 sont protégées au niveau national et 6 inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux »,
- 5 espèces patrimoniales représentent un enjeu « espèce » modéré pour la période prénuptiale ;
- 1 espèce patrimoniale représente un enjeu « espèce » Très fort pour la période prénuptiale ;
- Un groupe de 50 Grues cendrées en migration a été observé en train de survoler l'AEI. Le passage des Grues cendrées est concentré en quelques jours. Par conséquent les prospections ont pu être réalisées sur des journées creuses pour la migration de l'espèce. D'autres groupes peuvent donc migrer au-dessus de l'AEI.

### Espèces observées en migration postnuptiale :

- 59 espèces en migration active ou halte migratoire sont recensées, dont 44 sont protégées au niveau national et 13 inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux »,
- 1 espèce patrimoniale représente un enjeu « espèce » Très fort pour la période postnuptiale ;
- 12 espèces patrimoniales représentent un enjeu « espèce » modéré pour la période postnuptiale ;
- 1 espèce patrimoniale représente un enjeu « espèce » Très faible pour la période postnuptiale ;

### Enjeux en période de migration (données bibliographiques incluses) :

- Enjeu « Très fort » : Bruant ortolan, Cigogne noire ;
- Enjeu « Fort » : Combattant varié
- Enjeu « Modéré » : Aigle botté, Aigrette garzette, Alouette lulu, Avocette élégante, Balbuzard pêcheur, Barge à queue noire, Bernache nonnette, Bondrée apivore, Busard cendré, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Chevalier Sylvain, Cigogne blanche, Cigogne noire, Circaète Jean-le-Blanc, Courlis cendré, Courlis corlieu, Echasse blanche, Elanion blanc, Engoulevent d'Europe, Faucon émerillon, Faucon pèlerin, Fauvette pitchou, Gorgebleue à miroir, Grande Aigrette, Grue cendrée, Guifette moustac, Guifette noire, Héron pourpré, Martin-pêcheur, Milan noir, Milan royal, Mouette mélanocéphale, Mouette pygmée, Oedicnème criard, Outarde canepetière, Pic mar, Pic noir, Pie-grièche écorcheur, Pipit rousseline, Pluvier doré, Pluvier guignard, Spatule blanche, Sterne caspienne, Sterne caugek, Sterne hansel, Sterne naine, Sterne pierregarin ;
- Enjeu « Faible » : Grand Gravelot, Grèbe à cou noir, Sarcelle d'été, Tadorne de Belon ;
- Enjeu « Très faible » : Canard chipeau, Canard colvert, Canard pilet, Canard siffleur, Canard souchet, Chevalier aboyeur, Chevalier arlequin, Chevalier gambette, Foulque macroule, Fuligule milouin, Fuligule morillon, Oie cendrée, Sarcelle d'hiver, Vanneau huppé.

Un axe préférentiel de migration se dégage, en lien avec la proximité du lac du Cébron. Cette migration est souvent observée dans un axe nord-sud.

Tableau 62 Enjeu espèce attribué aux espèces patrimoniales en migration, observées et mentionnée dans la bibliographie

Ordre	Nom commun	Statut	LRN – de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Effectif maximum observé simultanément		Enjeu "Espèce"	
					Prénupt	Postnupt		
Accipitriformes	Aigle botté	DO / PN		-	Rare		Modéré	
	Balbusard pêcheur	DO / PN	LC	H	Régulier		Modéré	
	Bondrée apivore	DO / PN	LC		2		Modéré	
	Busard cendré	DO / PN	NA	-	Régulier		Modéré	
	Busard des roseaux	DO / PN	NA	H>10	1		Modéré	
	Busard Saint-Martin	DO / PN	NA	D	1	2	Modéré	
	Buse variable	PN	NA					
	Circaète Jean-le-Blanc	DO / PN	NA		1		Modéré	
	Elanion blanc	DO / PN	NA	-	Rare		Modéré	
	Epervier d'Europe	PN	NA					
	Milan noir	DO / PN	NA		9	1	Modéré	
	Milan royal	DO / PN	NA	-	Régulier		Modéré	
	Anseriformes	Bernache nonnette	DO / PN	NA	H	Régulier		Modéré
		Canard chipeau	-	NA	H > 35	Régulier		Très faible
Canard colvert			NA	H > 300 ind.	36		Très faible	
Canard pilet		-	NA	H > 15	Régulier		Très faible	
Canard Siffleur			NA	H>50 ind.	46		Très faible	
Canard Souchet			NA	H>35 ind.	15		Très faible	
Cygne tuberculé		PN						
Fuligule milouin			NA	H>50 ind.	5		Très faible	
Fuligule morillon		-		H > 40	Rare		Très faible	
Oie cendré			NA	H > 20 ind.	8	1	Très faible	
Sarcelle d'hiver			NA	H>125 ind.	45		Très faible	
Sarcelle d'été		-	NT	H	Régulier		Faible	
Tadorne de Belon		PN		H > 60	Régulier		Faible	
Caprimulgiformes		Engoulevent d'Europe	DO / PN	NA	-	Régulier		Modéré
Charadriiformes	Avocette élégante	DO / PN	NA	H > 20	Régulier		Modéré	
	Barge à queue noire	-	VU	H > 25	Régulier		Modéré	
	Bécassine des marais	-	NA					
	Chevalier aboyeur	-	LC	H	Régulier		Très faible	
	Chevalier arlequin	-	DD	H	Régulier		Très faible	
	Chevalier culblanc	PN	LC					
	Chevalier gambette	-	LC	H > 60	Régulier		Très faible	
	Chevalier Sylvain	DO / PN	LC	-	Régulier		Modéré	
	Combattant varié	DO	NT	H	Régulier		Fort	
	Courlis cendré	-	NA	H > 35	Régulier		Modéré	
	Courlis corlieu	-	VU	H > 50	Régulier		Modéré	
	Echasse blanche	DO / PN		H > 50	Rare		Modéré	

Ordre	Nom commun	Statut	LRN – de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Effectif maximum observé simultanément		Enjeu "Espèce"
					Prénupt	Postnupt	
	Foulque macroule	-	NA	H > 280	Régulier		Très faible
	Goéland brun	PN	NA				
	Goéland leucopnée	PN	NA				
	Grand Gravelot	PN	NA	H > 15	Régulier		Faible
	Guifette moustac	DO / PN	NA	H > 5	Régulier		Modéré
	Guifette noire	DO / PN	DD	H > 5	Régulier		Modéré
	Mouette mélanocéphale	DO / PN	NA	H > 5	Régulier		Modéré
	Mouette pygmée	DO / PN	NA	H > 5	Régulier		Modéré
	Mouette rieuse	PN	NA				
	Œdicnème criard	DO / PN	NA		5		Modéré
	Petit gravelot	PN	NA				
	Pluvier doré	DO		H>35	100		Modéré
	Pluvier guignard	DO / PN	NT	H	Régulier		Modéré
	Sterne caspienne	DO / PN	NT	-	Régulier		Modéré
	Sterne caugék	DO / PN	LC	-	Régulier		Modéré
	Sterne hansel	DO / PN	NA	-	Régulier		Modéré
	Sterne naine	DO / PN	LC	-	Régulier		Modéré
	Sterne pierregarin	DO / PN	LC	-	Régulier		Modéré
	Vanneau huppé		NA	H>260	390		Modéré
Ciconiformes	Cigogne noire	DO / PN	VU	H	1	1	Très fort
	Cigogne blanche	DO / PN	NA	-	Régulier		Modéré
	Spatule blanche	DO / PN	NA	H	Régulier		Modéré
Columbiformes	Pigeon biset domestique	-					
	Pigeon ramier	-	NA				
	Tourterelle des bois	-	NA				
	Tourterelle turque	-	NA				
Coraciiformes	Martin-pêcheur	DO / PN		-	Régulier		Modéré
Cuculiformes	Coucou gris	PN	DD				
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NA				
	Faucon émerillon	DO / PN	NA		2		Modéré
	Faucon hobereau	PN	NA		3		Modéré
	Faucon pèlerin	DO / PN	NA		1		Modéré
Galliformes	Faisan de Colchide	-					
	Perdrix grise	-					
	Perdrix rouge	-					
Gruiformes	Grue cendrée	DO / PN	NA	H>70	50		Modéré
	Gallinule poule-d'eau	-	NA				
Otidiformes	Outarde canepetière	DO / PN		H	Rare		Modéré
Passériformes	Accenteur mouchet	PN	-				
	Alouette des champs	-	NA				

Ordre	Nom commun	Statut	LRN – de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Effectif maximum observé simultanément		Enjeu "Espèce"
					Prénupt	Postnupt	
	Alouette lulu	DO / PN	-		3	7	Modéré
	Bergeronnette grise	PN					
	Bergeronnette printanière	PN	DD				
	Bouscarle de Cetti	PN	-				
	Bruant des roseaux	PN	NA				
	Bruant jaune	PN	NA				
	<b>Bruant ortolan</b>	<b>DO/PN</b>	<b>EN</b>		<b>Rare</b>		<b>Très fort</b>
	Bruant proyer	PN					
	Bruant zizi	PN	NA				
	Chardonneret élégant	PN	NA				
	Choucas des tours	PN	-				
	Corneille noire	-					
	Etourneau sansonnet	-	NA				
	Fauvette à tête noire	PN	NA				
	Fauvette grisette	PN	DD				
	<b>Fauvette pitchou</b>	<b>DO / PN</b>		<b>-</b>	<b>Rare</b>		<b>Modéré</b>
	Geai des chênes	-					
	Gobemouche gris	PN	DD				
	Gobemouche noir	PN	DD				
	<b>Gorgebleue à miroir</b>	<b>DO / PN</b>	<b>NA</b>	<b>-</b>	<b>Régulier</b>		<b>Modéré</b>
	Grimpereau des jardins	PN					
	Grive draine	-	NA				
	Grive litorne		-				
	Grive mauvis		NA				
	Grive musicienne	-	NA				
	Hirondelle de fenêtre	PN	DD				
	Hirondelle rustique	PN	DD				
	Huppe fasciée	PN	-				
	Hypolaïs polyglotte	PN	NA				
	Linotte mélodieuse	PN	NA				
	Loriot d'Europe	PN	NA				
	Merle noir	-	NA				
	Mésange à longue queue	PN	NA				
	Mésange bleue	PN	NA				
	Mésange charbonnière	PN	NA				
	Moineau domestique	PN	NA				
	Pie bavarde	-					
	<b>Pie-grièche écorcheur</b>	<b>DO / PN</b>	<b>NA</b>	<b>-</b>	<b>Régulier</b>		<b>Modéré</b>
	Pinson des arbres	PN	NA				
	Pipit des arbres	PN	DD				

Ordre	Nom commun	Statut	LRN – de passage	ZNIEFF – Deux-Sèvres (79)	Effectif maximum observé simultanément		Enjeu "Espèce"
					Prénupt	Postnupt	
	Pipit farlouse	PN	NA				
	<b>Pipit rousseline</b>	<b>DO / PN</b>	<b>NA</b>	<b>-</b>	<b>Rare</b>		<b>Modéré</b>
	Pouillot véloce	PN	NA				
	Roitelet à triple bandeau	PN	NA				
	Rossignol philomèle	PN	NA				
	Rougegorge familier	PN	NA				
	Rougequeue à front blanc	PN	NA				
	Rougequeue noir	PN	NA				
	Sittelle torchepot	PN					
	Tarier des prés	PN	DD				
	Tarier pâtre	PN	NA				
	Traquet motteux	PN	DD				
	Troglodyte mignon	PN					
	Verdier d'Europe	PN	NA				
	<b>Aigrette Garzette</b>	<b>DO / PN</b>	<b>-</b>		<b>4</b>		<b>Modéré</b>
	Grand Cormoran	PN	NA				
	<b>Grande Aigrette</b>	<b>DO / PN</b>	<b>-</b>	<b>H &gt; 5 ind.</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>Modéré</b>
	Héron cendré	PN	NA				
	Héron garde-bœufs	PN					
	<b>Héron pourpré</b>	<b>DO / PN</b>		<b>H</b>	<b>Régulier</b>		<b>Modéré</b>
	Pic épeiche	PN					
	Pic épeichette	PN	-				
	<b>Pic mar</b>	<b>DO / PN</b>		<b>-</b>	<b>Régulier</b>		<b>Modéré</b>
	<b>Pic noir</b>	<b>DO / PN</b>		<b>-</b>	<b>Régulier</b>		<b>Modéré</b>
	Pic vert	PN					
	<b>Grèbe à cou noir</b>	<b>PN</b>		<b>H &gt; 10 ind.</b>		<b>2</b>	<b>Faible</b>
	Grèbe castagneux	PN	-				
	Grèbe huppé	PN					
	Chevêche d'Athéna	PN	-				
	Chouette hulotte	PN					
	Effraie des clochers	PN					

**Légende :**

Statut (réglementaire) : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : - : Donnée absente ; DD : Données insuffisantes ; NA : Non applicable

Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes (Deux-Sèvres, 79) : H : Déterminant en site de halte migratoire ; H>x : Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; R : Rassemblements postnuptiaux ; D : dortoir utilisé chaque année

## II.2.2.4. PERIODE DE NIDIFICATION

### SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

Le recueil de données de l'avifaune au sein de l'aire d'étude éloignée réalisé par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres fait état de **75 espèces patrimoniales** sur les trois aires d'études (immédiate à éloignée) en période de nidification. Parmi ces espèces, **52 fréquentent la zone de façon régulière** et **15 de façon rare**.

**62 espèces sont protégées** au niveau national et **24 sont inscrites à l'Annexe I** de la Directive « Oiseaux ». Enfin, **67 espèces présentent un statut préoccupant** sur la **liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Poitou-Charentes (2018)** :

- **31 espèces classées « quasi-menacées »**
- **25 espèces classées « vulnérables »**
- **7 espèce classée « en danger »**
- **4 espèce classée en danger « critique »**

Le tableau ci-dessous présente les espèces patrimoniales recensées sur l'AEE en période de nidification, entre 2008 et 2011 par le GODS.

Tableau 63 Espèces patrimoniales mentionnées en période de nidification dans l'aire d'étude éloignée (GODS, 2019)

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	LRR – Nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres	Fréquentation potentielle de l'AEI
Accipitriformes	Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	DO / PN	DD	Si nicheur	Rare
	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	PN	VU	Si nicheur	Régulier
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO / PN	VU	Si nicheur	Régulier
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO / PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO / PN	VU	Si nicheur	Régulier
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO / PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	DO / PN	NA	Si nicheur	Rare
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO / PN	LC	Si nicheur	Régulier
	Anseriformes	Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>		EN	Si nicheur
Canard souchet		<i>Spatula clypeata</i>		VU	Si nicheur	
Fuligule Milouin		<i>Aythya ferina</i>		VU	Si nicheur	
Fuligule morillon		<i>Aythya fuligula</i>		CR	Si nicheur	
Tadorne de Belon		<i>Tadorna tadorna</i>	PN	LC	Si nicheur	
Apodiformes	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN	NT	/	Régulier
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DO / PN	LC	Si nicheur	Régulier
Charadriiformes	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>		EN	Si nicheur	Rare
	Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	DO / PN	NT	Si nicheur	
	Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	PN	VU	Si nicheur	Rare
	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	DO / PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	PN	VU	Si nicheur	Régulier
	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	DO / PN	VU	Si nicheur	Régulier
	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		VU	Si nicheur	Régulier
Columbiformes	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>		EN	Si nicheur	Rare
	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>		VU	/	Régulier
Coraciiformes	Martin-pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	DO / PN	NT	/	Régulier

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	LRR – Nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres	Fréquentation potentielle de l'AEI
Falconiformes	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN	NT	/	Régulier
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO / PN	CR	Si nicheur	Rare
Galliformes	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>		VU	/	Régulier
Gruiformes	Gallinule Poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>		NT	/	Régulier
	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>		VU	Si nicheur	Régulier
Passériformes	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>		VU	/	Régulier
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO / PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	DO / PN	EN	Si nicheur	Régulier
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN	NT	/	Régulier
	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	PN	VU	/	Régulier
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	NT	/	Régulier
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN	NT	/	Régulier
	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	PN	NT	/	Rare
	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	PN	NT	/	Régulier
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN	NT	/	Régulier
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	DO / PN	VU	Si nicheur	Rare
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	DO / PN	LC	Si nicheur	Régulier
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		NT	/	Régulier
	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN	NT	/	Rare
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN	NT	/	Régulier
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN	NT	/	Régulier
	Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	PN	NT	/	Régulier
	Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	PN	VU	Si nicheur	Régulier
	Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	PN	CR	Si nicheur	Régulier
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	PN	VU	Si nicheur	Régulier	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN	NT	/	Régulier	
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	PN	EN	Si nicheur	Rare	
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	PN	VU	Si nicheur	Régulier	
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	PN	EN	Si nicheur	Rare	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO / PN	NT	Si nicheur	Régulier	
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	PN	NT	/	Rare	
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	PN	EN	Si nicheur	Rare	
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	PN	VU	/	Rare	
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	PN	VU	Si nicheur		
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN	NT	/	Régulier	
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	PN	NT	/	Régulier	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PN	NT	/	Régulier	
Péléciformes	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	DO / PN	LC	Si nicheur	Régulier

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut réglementaire	LRR – Nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres	Fréquentation potentielle de l'AEI
	Grand comoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	PN	VU	/	Régulier
	Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	DO / PN	NA	Si nicheur	Régulier
	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	DO / PN	VU	Si nicheur	Régulier
Phoenicopteriformes	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	PN	VU	/	
Piciformes	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	PN	NT	/	Régulier
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	DO / PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO / PN	VU	Si nicheur	Régulier
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN	NT	Si nicheur	Régulier
	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	PN	VU	/	Régulier
	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	DO / PN	CR	Si nicheur	Rare

**Légende :**

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge régionale des espèces menacées (nicheur) : - : Donnée absente ; NA : Non applicable ; DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacée ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique d'extinction  
Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Poitou-Charentes – Deux-Sèvres (79) : Si nicheur

Encore une fois, rappelons que le lac du Cébron à 2 kilomètres peut expliquer la concentration des données au sein de l'aire d'étude rapprochée. En effet, les suivis réguliers mis en place (suivi des oiseaux nicheurs) impliquent une pression d'observation souvent plus importante que le reste du territoire.

Il est indiqué dans le tableau précédent l'intérêt pour l'aire d'étude immédiate pour les espèces patrimoniales mentionnées (« Fréquentation potentielle de l'AEI ») : habitats favorables à sa nidification ou à la recherche alimentaire, ou espèce susceptible de survoler l'AEI en transit entre site d'alimentation et de nidification (Ardéidés par exemples). Ainsi, 67 de ces espèces patrimoniales peuvent potentiellement fréquenter l'aire d'étude immédiate en période de reproduction.

**Espèces de plaine :**

L'aire d'étude immédiate présente des habitats favorables aux oiseaux de plaine tels que l'**Alouette des champs**, le **Bruant proyer**, le **Busard Saint-Martin**, le **Busard cendré** et l'**Œdicnème criard** qui nichent soit dans les cultures de céréales présentant un couvert végétal haut, soit sur les sols nus des labours de cultures tardives (maïs, tournesol).

**Espèces forestières :**

La présence de nombreux boisements de toutes tailles sur et à proximité de l'aire d'étude immédiate induit une richesse d'espèces dans ces entités allant des rapaces aux passereaux forestiers. On peut ainsi retrouver dans les boisements et bosquets de l'aire d'étude rapprochée et éloignée la **Bondrée apivore**, le **Milan noir**, la **Tourterelle des bois**, le **Gobemouche gris**, la **Grive draine**, la **Fauvette des jardins**, le **Verdier d'Europe** et le **Pic noir** par exemple. Toutes ces espèces à l'exception du Milan noir sont des espèces nicheuses menacées en Poitou-Charentes.

Le **Pic noir** a besoin de massifs forestiers importants, mais ceux présents au nord de l'AEI peuvent aussi lui convenir. La **Bondrée** et le **Milan** peuvent être observés en recherche alimentaire dans les milieux ouverts de l'aire d'étude immédiate.

L'**Aigle botté** fréquente également les boisements, mais sa rareté dans le département rend difficile la localisation d'une aire de nidification. Ce dernier est mentionné en 2015 et 2016 dans l'AEI sans pouvoir confirmer sa reproduction. Au vu de la configuration de l'AEI, il pourrait parfaitement y nicher.

L'**Engoulevent d'Europe** est plutôt retrouvé dans les zones de landes, bois clairs et coupes forestières. L'habitat de l'aire d'étude immédiate semble lui être favorable en période de nidification.

**Espèces bocagères :**

D'autres espèces liées aux zones de bocage telles que le **Faucon crécerelle**, l'**Alouette lulu**, le **Bruant jaune**, le **Chardonneret élégant**, la **Fauvette grisette** et le **Tarier pâtre** peuvent être observées dans l'ensemble des haies buissonnantes à haies multistrates.

Au contraire, la **Chevêche d'Athéna** nécessite des cavités naturelles ou creusées par des pics afin de trouver un gîte. La Chevêche peut également nicher dans le bâti proche du site et venir s'y alimenter.

Les **Pie-grièches** sont souvent retrouvées dans des zones présentant des friches ou des prairies proches de haies arbustives leur permettant de trouver suffisamment d'insectes pour se nourrir.

**Espèces de zones humides :**

La proximité avec des zones humides et les pièces d'eau disséminées sur l'AEI explique la présence dans l'aire d'étude éloignée d'espèces patrimoniales liées aux zones humides et plans d'eau : **Aigrette garzette**, **Grande Aigrette**, **Grand Cormoran**, **Martin-pêcheur d'Europe**, etc. Ces espèces ont une faible dispersion en période de reproduction et la proximité du lac du Cébron peut les conduire à chercher leur nourriture sur l'AEI.

En effet, comme pour les phases d'hivernage de migration, le GODS mentionne qu'un grand nombre d'espèces nicheuses du lac et de ses abords effectuent, en période de nidification, des déplacements quotidiens sur et autour de la ZIP pour s'alimenter. Elles transitent alors par les différents milieux au cours de leurs prospections alimentaires (cours d'eau, mares, étangs, prairies, jachères et cultures).

**Espèces de milieux anthropisés :**

D'autres espèces inféodées aux milieux plus anthropisés tels que les **Martinets noirs**, l'**Hirondelle de fenêtre**, l'**Hirondelle rustique** et le **Moineau domestique** peuvent être retrouvées en recherche alimentaire sur ou à proximité de l'aire d'étude immédiate.

D'autres, comme le **Moineau friquet** qui est connu sur les communes proches de l'aire d'étude, pourraient fréquenter le site uniquement de manière occasionnelle.

**Bilan :**

En résumé, beaucoup d'espèces sont nicheuses autour du Cébron. Cette concentration d'espèce et d'individus sur et autour du lac, entraîne bon nombre d'oiseaux à prospecter de la nourriture autour et sur l'AEI, que ce soit dans les cultures, les prairies humides ou autour des mares et étangs de l'AEI.

L'AEI présente une mosaïque de milieux allant de la plaine ouverte et ses champs de céréales jusqu'au bocage composé de micro-parcelles pâturées, le tout entouré de haies bocagères. Ce paysage est observable tout autour de l'AEI, et ce, à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Par conséquent les espèces identifiées dans la bibliographie comme nicheuses au sein de l'AEI, peuvent également nicher dans l'AEI ou à proximité immédiate, pouvant entraîner une recherche alimentaire sur l'aire d'étude immédiate.